107e feuillet.

Charles Guillaume Engel
à
Bertha Geyer.
19 octobre 1935.

N° 618.

Le dix neuf octobre mil neuf cent trente-cinq,
à dix heures devant Nous ont comparu
publiquement en la Maison commune : Charles Guillaume Engel, manoeuvre,
né à Metz le sept mars mil neuf cent quinze, vingt ans,
domicilié à Metz, rue des Thermes 3,
fils de Charles Engel, ouvrier,
et de Anne Marie Mathilde Junkes, sa épouse, sans profession, domiciliés à Metz, rue des Thermes 3, présents et consentants, d'une part ;
et Bertha Geyer, ouvrière,
née à Valleroy (Meurthe-et-Moselle) le seize octobre mil neuf cent douze, vingt-trois ans,
domiciliée à Metz, rue Taubneric 7,
fille de Joseph Geyer, machiniste, domicilié à Holbach, commune de Forbach (Moselle),
et de Katharina Martini, sans profession, domiciliée à Metz, 7 rue Taubnerie
d'autre part.

Mariage dissous par jugement de divorce rendu le quinze janvier mil neuf cent cinquante-trois par le Tribunal 1re Instance de Metz et transcrit le douze août mil neuf cent cinquante-sept
Le douze août mil neuf cent cinquante-sept
L'Officier de l'Etat Civil délégué,

Les futurs époux, le père et la mère des futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Charles Guillaume Engel et Bertha Geyer
ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux, et Nous avons prononcé, au nom de la loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Paul Geyer, ouvrier, 26 rue de la Basse Seille et de René Conseil, employé, 1 place d'Armes,
témoins majeurs qui, lecture faite, ont signé avec les époux, le père et la mère de l'époux et Nous, Louis Bertrimoux, conseiller municipal, officier de l'état civil par délégation,

Engel Charles. Tout écrit
Berthe Geyer. Conseil
Engel Charles
Anna Engel